

Les acteurs du développement durable

Cahiers > Une planète, six milliards d'avenir...

Le 7 décembre 2009 | | 3 messages

Le développement durable concerne toute la planète et tout le monde est concerné. Petit tour de ceux qui agissent ou peuvent agir pour le développement durable.

Les Etats

Au sommet de la Terre en 1992, plus de 150 Etats se sont engagés à lier le développement économique et social à un meilleur environnement. Le but est de protéger les ressources, les milieux naturels et aussi de créer un monde plus solidaire.

Dès 1997, l'Union européenne inscrit dans le traité de Maastricht une stratégie de développement durable. Aujourd'hui, les ministères de l'écologie ou de l'environnement sont devenus des super ministères du développement durable. En France, Jean-Louis Borloo est ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat. Ouf... En Belgique, Paul Magnette est le ministre fédéral du Climat et de l'Énergie. Et il a le Développement durable, l'Environnement et la Protection du consommateur dans ses compétences.

Les Etats peuvent aider au développement durable par des engagements, des lois contre la pollution, des primes aux économies d'énergie, etc. Les Etats peuvent aussi montrer l'exemple. De plus en plus, les administrations fonctionnent en tenant compte du développement durable : achat des produits, économies d'énergie, ...

Nations unies :

<http://www.un.org/fr/development/progareas/dsd.shtml>

<http://www.unep.org/GEO/geo3/french/index.htm>

Commission européenne :

http://ec.europa.eu/sustainable/welcome/index_fr.htm

Belgique :

<http://www.developpementdurable.be/>

Ministère de Paul Magnette : <http://www.magnette.fgov.be/>

Service public belge du développement durable : <http://www.sppdd.be/>

Région wallonne, le portail Environnement : <http://environnement.wallonie.be/>

Région Bruxelloise,

l'administration de l'environnement et de l'énergie :

<http://www.bruxellesenvironnement.be/>

le ministère de l'environnement :

<http://evelyne.huytebroeck.be/spip.php?rubrique52&lang=fr>

Les entreprises

Elles commencent à faire du développement durable. Elles utilisent des modes de fabrication plus « écologiques » qui rejettent moins de CO2.

Elles proposent des produits qui font moins de déchets ou qui sont recyclables,...

Pour une entreprise, avoir une image écologique, c'est une bonne pub.

Mais faire du développement durable, pour les entreprises c'est aussi par exemple, favoriser l'égalité homme-femme au travail. C'est donner de bonnes conditions de travail aux employés et aux ouvriers. C'est encore éviter de délocaliser : les produits importés de Chine coûtent cher en CO2.

Il y a aussi les petits « gestes ». En Belgique, au lieu d'augmenter les salaires, des entreprises donnent une prime sous forme d'écochèques : le travailleur peut s'acheter des produits qui polluent moins, qui consomment moins d'énergie (ampoules électriques, télé, ...). Plus d'un million de travailleurs doivent recevoir un écochèque de 125 euros en 2009 et de 250 euros en 2010...

Les banques

Elles peuvent investir dans des activités qui respectent l'environnement, les droits sociaux, les placements éthiques. Il y a aussi le microcrédit qui finance des petites entreprises plus sociales et plus écologiques.

Finance éthique et solidaire en Belgique :

<http://www.financite.be/>

Les associations et les ONG

Ce sont un peu les vedettes du développement durable. Qui n'a pas entendu parler des actions de WWF pour sauver la planète, des actions d'Oxfam pour aider au développement durable au Sud ? Ou des actions plus « cow-boy » de Greenpeace ? Avant le Sommet de Copenhague, des militants de Greenpeace sont descendus en rappel à l'intérieur de l'Assemblée nationale française. Ces dernières années, des personnalités sont devenues aussi les vedettes internationales du développement durable : Al Gore, Nicolas Hulot, Yann Arthus-Bertrand, ...

WWF : <http://www.wwf.be/fr/>

Greenpeace : <http://www.greenpeace.org/belgium/fr/>

Vidéo de l'action de Greenpeace à l'Assemblée nationale française :

<http://www.dailymotion.com/video/>

[xbc78_incidents-a-lassemblee-nationale-ac_webcam](http://www.dailymotion.com/video/xbc78_incidents-a-lassemblee-nationale-ac_webcam)

Oxfam-Belgique : <http://www.oxfamsol.be/fr/>

Les citoyens

Dans notre vie de tous les jours, nous pouvons participer au développement durable par des petits gestes : à la maison, au travail, dans nos déplacements ou notre façon de **consommer**.

Par exemple, on peut mieux isoler sa maison, installer des panneaux solaires, prendre plus souvent le bus et le train, trier ses déchets, acheter des fruits et légumes locaux de saison,

acheter des produits moins emballés...

Organisation de consommateurs, le CRIOC :

<http://www.crioc.be/>

Thierry Verhoeven